

Remerciements

Je tiens, en préambule, à commencer cette contribution pour le grade de 7^{ème} Dan par des remerciements.

En effet, sans celles et ceux qui m'accompagnent ou que j'ai croisés sur cette « voie initiatique » qu'est le judo, je n'écrirais pas ces lignes.

Merci, tout d'abord, à mon père, René Bouleau, ceinture noire 1^{er} DAN décédé en décembre 2021, qui m'a inscrit dès l'âge de 8 ans au club de la ville ou nous habitions à l'époque (le P.O. Longjumeau), voilà donc 59 ans !

Merci à mes premiers professeurs, Messieurs LEBERRE et CHARPENTIER, qui m'ont éduqué au judo, parfois rudement, souvent affectueusement, mais toujours dans l'espoir de faire de moi un « Homme »...

Merci à mon professeur, M. FAUCONNIER Jean-Pierre, de mon second (encore actuellement!) club : l'AS Gien judo jujitsu, qui m'a toujours montré la voie, le chemin, par son exemple : le « vivre judo, respirer judo » ... Encore aujourd'hui à quelques 80 ans, il est pour moi un exemple, étant toujours juge national d'expression technique.

Merci à mes amis pour leur témoignage de judoka élus de la République, à Jean-Luc ROUGE qui m'a fait confiance à plusieurs reprises à la Fédération ainsi qu'à Didier JANICOT, Michel BROUSSE, Alain CHAUDESSEIGNE lors des années passées au service « Recherche pédagogique » de la Fédération pour leur exemple et leurs conseils éclairés.

Merci, à tous ceux que j'ai croisés, qui m'ont formé, à l'école de judo d'Orléans (Frederico SANCHIS, Gérard GAINIER, André DELVINGT, Georges DELLA VALLE, Gérard MALBOT...) ou en stages techniques (Maîtres AWAZU Shozo et MICHIGAMI Haku).

Merci à tous les élèves que j'ai formés (ceintures noires ou pas) qui m'ont fait grandir et m'améliorer (j'espère), en particulier Laurent CALLEJA, Soizic PALLANCHER... pour le sportif, Vincent DRUAUX, Damien PIAU et Olivier DESROSES... pour l'arbitrage.

Un merci particulier à Yves DELVINGT qui m'a, le premier, fait confiance pour l'assister sur des stages départementaux minimes du Loiret.

Un autre grand merci à Guy LEBAUPIN pour ces belles années passées ensemble à l'encadrement du groupe « Espoirs TBO », avec Thierry MARCHAND. Que d'anecdotes, d'histoires ensemble toujours dans la bonne humeur, le respect, le travail, au service des jeunes cadets de la ligue.

Merci à Bruno en particulier, pour toute son aide à la mise en forme de ce document, ses conseils, sa patience et tout le temps passé.

Merci aussi à Cédric, Arnaud, Thierry et Jean-Michel pour l'aide à la réalisation de ce travail.

Enfin, un immense merci à ma famille, mon épouse, Nelly, mes enfants, Guillaume et Marie, sans oublier mes deux petites filles Maëlle et Camille pour leur compréhension, leur soutien indéfectible pendant toutes ces années passées au service du judo.



Figure 1 : Photographie au CREPS de BOULOURIS lors du Stage de Hauts Gradés encadré par S. AWAZU.

Je suis le partenaire d'A. LECUYER (CTR) pour son passage de grade $6^{\grave{e}^{me}}$ DAN



Figure 3: Photographie prise dans mon bureau de la mairie, où le code moral est affiché au mur.

Présentation

Nom, prénom : BOULEAU Christian, marié à Nelly (1977) 2 enfants

Date de naissance : 29 juillet 1955 à Nogent sur marne (94)

Début en judo : 18 septembre 1963 au PO Longjumeau (91)

Club actuel: AS Gien judo jujitsu (45)

Diplômes/concours

• Certificat d'étude primaire juin : 1969

- Brevet d'étude premier cycle (BEPC) : juin 1970
- Certificat d'aptitude professionnelle charcutier : décembre 1973
- Certificat d'aptitude professionnelle cuisinier : juin 1974
- Brevet d'état 1^{er} degré judo (+ attestation d'aptitude aux handicapés mentaux): octobre 1979
- Brevet d'état 2^e degré judo : Décembre 1984
- Examen d'éducateur sportif hors classe : mars 1996
- Concours de conseiller territorial des activités physiques et sportives (cat A) : avril 1998
- Examen de conseiller principal des activités physiques et sportives : juin 2006

Parcours judo

Grades

1^{er} Dan: 23 avril 1978
2^e Dan: 27mai 1979

• 3^e Dan : 25 octobre 1981

• 4^e Dan: 19 mai 1985

• 5^e Dan : 20 mai 1988 (Tous en compétition)

• 6^e Dan : 03 mai 2009

Participations aux championnats de France – 95kg et TC 80/81, 82/83, 83/84, 85/86

Professeurs

M. LEBERRE, M. CHARPENTIER, M. FAUCONNIER

Enseignement

- Club: AS Gien judo jujitsu,
- Responsable école des cadres ligue TBO, Loiret,
- Responsable école d'arbitrage, instructeur Loiret puis ligue TBO puis inter-régional Centre-Ouest jusqu'en 2003 (formateur entre autres de Vincent DRUAUX, Damien PIAU et Olivier DESROSES),
- Responsable de la 1^{ère} section sport étude promotionnelle (4^e et 3^e) de la FFJDA au collège E. BILDSTEIN de Gien (Loiret) 1984,
- Responsable du judo scolaire pour la ville de Gien : 1982,
- Membre du service recherche de la FFJDA sous la direction de Didier JANICOT,
- Co-auteur du livre « la pédagogie des 13/15 ans » : 1985,
- Co-responsable du groupe élite cadets de ligue TBO pendant 12 ans d'où sont d'issus entre autres : J. DREYFUS, C. MASSINA, D. FERNANDEZ, L. CALLEJA, E. DESPEZELLE, B. LEGAL, C. PAGES, D. PIAU, F. COURTOIS...
- Jury d'expression technique (grades et brevets d'Etat).

Parcours électif judo

- Membre du Conseil d'administration de la F.F.J.D.A de 2016 à 2020,
- Ancien membre des commissions sportives départementale et régionale,
- Vice-président de la ligue TBO de 1992 à 1996,
- Membre du conseil d'administration du comité Départemental Loiret de 1984 à 1988

Parcours électif civil

- Maire de Saint BRISSON SUR LOIRE (1 000 hab.): mars 1995 jusqu'en 2014
- Vice-président du District, puis de la communauté des communes Giennoises : 1995 à 2008,
- Maire de Gien (15 000 hab.): 2014 à 2020,
- Président du Syndicat des eaux SAINT BRISSON/SAINT MARTIN (2 500 hab.),
- Suppléant du Député de la 3^e Circonscription du Loiret : 2002 à 2012,
- Membre du Conseil National des Activités Physiques et Sportives et membre du CNDS : juillet 2005,
- Président de la Communauté des communes Giennoises (25 000 hab.) : 2008-2020,
- Membre du Conseil d'Administration des Maires de France, Président de la Commission des sports : 2014,
- Conseiller Régional de la Région Centre Val de Loire : 2015 à 2020.

Principales distinctions

- Chevalier de l'ordre national du Mérite : mai 2015,
- Médaillé d'Or de jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif : juillet 2014,
- Marianne d'or décernée par l'association des Maires de France : 2017.



Figure 4 : Photographie personnelle

• Médaillé Grand Or de la FFJDA n° 322 du 26 Novembre 2014

Table des matières

ŀ	REMERCIEMENTS	2
I	Presentation	5
ı	Introduction	9
I.	QU'ENTENDONS-NOUS PAR VALEURS DU JUDO ?	11
	A. Origines/historique des valeurs du judo et du code d'honneur des samouraïs	11
E	B. DESCRIPTIONS DES VALEURS	
II.	TRANSPOSITIONS DES VALEURS DU JUDO A LA VIE ELECTIVE	20
	A. REALITES DE LA VIE POLITIQUE	21
E	B. ADAPTATION DE L'ESPRIT JUDO AUX REALITES DE L'ACTIVITE POLITIQUE	
III.	LE JUDOKA, CITOYEN, ELU, FACE A SES CONVICTIONS, SES VALEURS ET SA CONSCIENCE	27
,	A. Constats	27
E	B. Perspectives	28
(CONCLUSION	34
ΑN	INEXES	35
,	ANNEXE I : TEMOIGNAGE DE M. DRUAUX VINCENT	36
,	ANNEXE II : TEMOIGNAGE DE M. CHAUVETTE CEDRIC	37
,	ANNEXE III : TEMOIGNAGE DE M. FLEURET MARC	38
,	ANNEXE IV : TEMOIGNAGE DE M. PLEAU CLAUDE	39
,	ANNEXE V : TEMOIGNAGE DE M. CROST JEAN-PIERRE	40
,	ANNEXE VI : TEMOIGNAGE DE M ^{ME} ROYER CHRISTELLE	42
,	ANNEXE VII : TEMOIGNAGE DE M. TRYSTRAM ANTOINE	44
,	ANNEXE VIII : TEMOIGNAGE DE M. ALBERTINI FRANÇOIS-XAVIER	46
1	ANNEXE IX : TEMOIGNAGE DE M. COLPIN ALAIN	47

Introduction

Depuis ma plus tendre enfance, j'entends évoquer les valeurs du judo! Pour tout judoka, c'est une réalité, pour les parents d'élèves et les pratiquants c'est aussi une réalité.

Je me souviens que c'était notre médecin de famille qui avait conseillé à mes parents de me faire faire du judo car, disait-il, j'étais timide (pour mon frère c'était l'inverse... le judo devait le calmer!).

Mais, en fait, quelles sont-elles ces J'essaierai, dans contribution, de répondre à cette question, plus profonde qu'il n'y parait. Ensuite nous verrons comment appliquer ces valeurs au quotidien dans une action politique.

Notre Maître et fondateur Jigoro KANO SHIHAN disait de son judo qu'il le voulait comme une méthode universelle afin qu'il améliore l'Homme et la société. Il voulait Figure 5 : Document France Judo



« former des corps sains, et forger des caractères aptes à mieux servir la nation »¹.

Donc, le judo n'était pas seulement voulu par son fondateur en tant que sport (même s'il l'avait pensé comme une méthode éducative), mais aussi comme un art de vivre, une philosophie de vie, un état d'esprit, une attitude dans et hors du dojo.

Si le judoka est transformé par sa pratique du judo (physiquement et intellectuellement), alors ses concitoyens le verront comme une personne différente... Pourquoi ?

Jean Lucien JAZARIN, a écrit un livre, dans les débuts du judo en France (1968) : le Judo, école de vie,

Nous y sommes!

Cependant, qu'en est-il dans la réalité de cette vie où les valeurs humanistes, altruistes sont bafouées, ignorées, voire inconnues, où les repères sont absents, où la permissivité est érigée

¹ BROUSSE, M. (1996). Le judo, son histoire, ses succès. Montréal, Québec: Liber Editions.

en mode de vie, ou l'intérêt particulier (voir corporatiste ou communautariste) prévaut sur l'intérêt général ?

Heureusement, il reste des femmes et des hommes qui ne cèdent pas à ce constat morose, l'élu/judoka en fait partie! Je tenterai de le démontrer.

Chaque composante humaine de notre société n'échappe pas à ce constat.

Ma contribution évoquera l'une de ces catégories : la classe politique, l'exercice de la politique, vécu par un judoka, élu de la République pendant 25 ans que je suis.

Dans cette contribution « le judoka et ses valeurs au service de la République », Je développerai, comment un judoka peut se comporter en tant qu'élu de la république en gérant les affaires et en ayant présent en permanence à l'esprit les principes et valeurs du judo.

Mon propos sera aussi enrichi par quelques contributions d'amis judoka et élus politiques, ainsi que quelques exemples de championnes et champions judoka célèbres.

J'essaierai d'éclairer le lecteur sur la compatibilité des deux statuts, malgré l'océan, que disje l'abîme qui semble les séparer.

Enfin, après tous ces constats, j'évoquerai, pour être positif et vouloir croire que le judo et sa philosophie sont plus forts que les dérives voire les perversions de la politique, des pistes de réflexions pour que l'institution fédérale s'approprie ce cheminement naturel du judoka vers la politique et ainsi améliorer son comportement de judoka/élu, et finalement, servir en conscience la cause du judo, et ainsi faire de nous des judoka au service des autres afin d'améliorer à notre niveau la société humaine.

I. Qu'entendons-nous par valeurs du judo?

Avant d'évoquer les origines des valeurs du judo, il me parait indispensable de clarifier ce que l'on entend par valeurs :

Que dit à ce propos le dictionnaire (Larousse) ? : Dans les différentes définitions, le mot valeur a plusieurs significations, valeur des choses (prix), valeur humaine (courage) par exemple, je choisis donc celle qui correspond à l'aspect social : « ce qui est posé comme vrai, beau, bien, d'un point de vue personnel ou, selon les critères d'une société et qui est donné comme idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre ».

En fait, les valeurs du judo sont, à mon sens, un idéal comportemental à respecter en toutes circonstances, tendre en permanence vers cet idéal mentalement et concrètement.

Il est important de définir ce dont on parle, notamment en matière de valeurs, car cela peut être subjectif et le danger pourrait être de verser dans le discours moralisateur.

A. Origines/historique des valeurs du judo et du code d'honneur des samouraïs

Maître Jigoro KANO en créant sa méthode d'enseignement, le Ju-Do, s'est inspiré des différentes méthodes de combat des samouraïs qu'était le Jujutsu.

Historiquement, le Jujutsu appartient à l'époque féodale, période guerrière du japon.

Ce terme « Jujutsu » regroupe l'ensemble des formes de combats à mains nues ou avec un petit armement, il inclut donc les projections, les étranglements, les désarticulations, ainsi que les coups de pied, de poing, et de genou.

Le Jujutsu permettait au samouraï de continuer le combat rapproché.

Les samouraïs (littéralement celui qui sert), pour restituer le contexte historique, sont apparus sous l'ère EDO (1600-1878), précédés eux-mêmes par les bushis qui apparaissent vers 1185 et qui étaient des guerriers en armure aussi, qui combattaient pour leur clan.

Les samouraïs étaient, eux, des fonctionnaires armés, avec pour mission le maintien de l'ordre au service de leur seigneur et appartenant à l'aristocratie.

Le génie de Jigoro KANO est sans doute d'avoir réussi à faire la synthèse entre le passé des Budo, des samouraïs et le modernisme nécessaire à toute évolution des sociétés.



Figure 6 : Photo personnelle de la Statue de J. KANO au KODOKAN

Jigoro KANO était un jeune homme de faible constitution, il était moqué par ses camarades pour cela. Mais élève brillant, d'autres le respectaient.

De ce fait pour compenser cette faible constitution, il va pratiquer des sports venus d'Europe ou d'Amérique comme la gymnastique, l'athlétisme, le base Ball, ou encore la natation.

Mais, ne trouvant que peu d'intérêt pour ces pratiques, il va demander à son père de l'inscrire au Jujutsu, dont il avait entendu parler.

Son père, dans un premier temps refuse, eu égard à la mauvaise réputation, à cette époque, du Jujutsu. Puis, devant l'insistance de son fils, accepte.

Il fréquentera en premier, l'école Tenjishin Yo. Sa deuxième école fut l'école Kito, dont la théorie était la recherche de l'attitude correcte mentalement et physiquement, pour atteindre l'efficacité.

Toujours à la recherche de l'amélioration de sa condition physique, Jigoro Kano, décida de faire une synthèse de ces méthodes de combat en excluant les techniques guerrières et dangereuses pour en faire une méthode éducative qui permettra de former ces adeptes à un épanouissement personnel et ainsi contribuer à l'amélioration de la société.

Maître Kano explique pourquoi il substitue le vocable judo à celui de Jujutsu : « [...] Pourquoi j'appelais ceci judo au lieu de Jujutsu ? Parce que ce que j'enseigne n'est pas seulement Jujutsu (art ou pratique). Bien sûr, j'enseigne le Jujutsu, mais c'est sur « do » (voie ou principe) que je voudrais insister spécialement. [...] 2 .

Yves CADOT explique aussi les choix de Jigoro Kano : «[...] Kano Jigoro a choisi DO plutôt que Jujutsu, la technique, pour montrer qu'au judo, la technique n'est qu'un outil pour progresser sur soi avec l'aide de l'autre, des autres, pour développer un bon caractère, un cœur à la fois ferme et généreux, ce que l'on appelle Kodoro, qui n'est autre que prononcé différemment : shin gi taï [...]»³.

Il conserva, pour la philosophie du judo, les vertus qui constituaient l'enseignement des samouraïs, mentionnées par NITOBE INAZO (1862-1933) penseur et philosophe japonais dans

² BROUSSE, M. (1996). Le judo, son histoire, ses succès. Montréal, Québec : Liber Editions.

³ CADOT, Y. (2015). *Promenades en judo*, Paris : Metatext.

son livre le plus connu : *Bushido : l'âme du Japon*⁴, enseignement qui lui-même était empreint de confucianisme, de taoïsme, voire de bouddhisme et de shintoïsme.

Il y rajouta trois principes fondateurs de sa méthode éducative (que je développerai plus loin) :

- Ju : l'adaptation, la non résistance
- Jita- kyoei : entraide et prospérité mutuelle
- Seiryoku-zenyo : le meilleur emploi de l'énergie

Plus tard, en 1985, en France, Maître AWAZU (1923-2016) et Bernard MIDAN (1917-1994) créèrent le code moral du judo sur la base du code d'honneur et de morale du collège des ceintures noires (issus eux-mêmes du code d'honneur des samouraïs) proposé par son président de l'époque jean-Lucien JAZARIN en reprenant huit vertus.

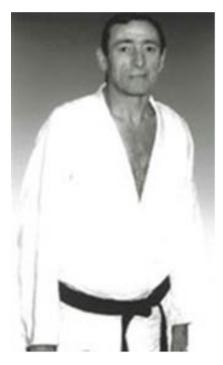


Figure 7: Bernard MIDAN (1917-1994)



Figure 8: Shozo AWAZU (1923-2016)

13

⁴ NITOBE INAZO (1997), *Bushido : l'âme du Japon,* Budo Editions – Les Edition de l'Eveil, 2000 pour la traduction française.

B. Descriptions des valeurs

C'est NITOBE INAZO (1862-1933), professeur à l'université impériale de Tokyo et membre de l'académie impériale du Japon qui a mis en avant dans : *Bushido, l'âme du japon,* les sept vertus du Bushido dont s'est inspiré le Maître Jigoro KANO pour construire sa méthode d'enseignement.

Quelles sont ces vertus?

- Le GI : la droiture ou la rectitude selon les traductions (qualité de quelqu'un, de sa conduite, qui agit honnêtement) synonymes : loyauté, franchise, rectitude.
 - Exemple : « Je ne doute pas de la droiture de ces intentions ». (Définition du Larousse)
- Le YU : le courage (fermeté, force de caractère qui permet d'affronter le danger, la souffrance, les revers, les circonstances difficiles).
 - Exemple: « Avoir du courage ». (Définition du Larousse)
- Le JIN: la bienveillance (disposition d'esprit inclinant à la compréhension à l'indulgence envers autrui).
 - Exemple: « Interroger des candidats avec bienveillance. » (Définition du Larousse)
- Le REI : le respect ou la courtoisie
- Le MAKOTO : l'honnêteté ou la sincérité
- Le MEIYO : l'honneurLe CHUGI : la loyauté

A la lecture globale de ces vertus ancestrales, il me parait qu'elles sont d'un modernisme éclatant !

L'intelligence de Maître KANO, fut sans doute de conserver ses valeurs spirituelles et universelles du bushido, d'éliminer les techniques dangereuses du Jujutsu utilisées pour tuer l'adversaire et ainsi en faire une méthode d'éducation destinée à élever physiquement et spirituellement le pratiquant et ainsi améliorer la société en général!

De ces constats, Jigoro KANO en tira huit préceptes qui constituèrent le corpus philosophique de sa méthode :

Seiryoku Zenyo: utilisation efficace de l'énergie



Jundo Seisho: la voie correcte mène à la victoire



Seiryoku Saizen Katsuyo : le meilleur emploi de l'énergie



Seiki Ekisei : formation de soi-même contribue aux autres



Jita Yuwa Kyoei : amitié et prospérité mutuelle



Sojo Seisho : aider et se céder



Shinshin Jizai : souplesse d'esprit et de physique



Chikara Hittatsu: les efforts mènent toujours à leurs fins



On entrevoit, à partir de ces huit préceptes, l'évolution dans notre judo moderne et français et la construction du code moral qui orne tous nos dojos de France créé par B. MIDAN et Maître S. AWAZU.

Pour l'anecdote je me souviens de l'engouement de nos jeunes (et moins jeunes...) pour les autocollants que la Fédération avait fait imprimer et que nous distribuions, pour ma part je m'en servais de récompense.

La troisième version des valeurs du judo, initiée par la Fédération Française dans les années 1980 fut véritablement un « coup » médiatique ! Ce fut l'aboutissement de la construction des valeurs philosophiques du judo moderne issu des deux grands maîtres NITOBE INAZO et Jigoro KANO.

Comme je le mentionnais, chaque dojo était à l'effigie du code moral et chaque judoka collectionnait les autocollants des différentes vertus, d'ailleurs moi qui enseignais le judo dans les écoles je me souviens que ces autocollants en forme de fleur envahissaient les cours de récréation, les voici pour mémoire :

• La politesse : c'est le respect d'autrui

• Le courage : c'est de faire ce qui est juste

• La sincérité : c'est s'exprimer sans déguiser sa pensée

• L'honneur : c'est d'être fidèle à la parole donnée

• La modestie : c'est de parler de soi même sans orgueil

• Le respect : sans respect aucune confiance ne peut naitre

• Le contrôle de soi : c'est de savoir se taire lorsque la colère monte

• L'amitié : c'est le plus pur des sentiments humains





Ce n'est pas par hasard si ces petits autocollants ont eu du succès auprès des pratiquants du judo, et des autres d'ailleurs qui étaient très curieux de voir qu'un sport (pour les regards extérieurs à notre discipline) prônait ces valeurs universelles et très modernes, finalement.

En effet, cela révèle de notre société un manque évident de profondeur et d'authenticité, les parents nous confiaient leur enfant pour leur enseigner, en plus des techniques, des valeurs sociétales et humaines.

Notre fondateur avait eu raison bien avant l'heure.

Dès son entrée dans le dojo, le jeune judoka est confronté à la dimension « philosophique » de l'activité qu'il va pratiquer : d'abord le salut du tatami, puis les photos du fondateur du judo, et souvent des différents Maîtres qui ont marqués le ou les professeurs du club (Maître KAWASHI, Maître ABE, Maître MICHIGAMI, ou encore les champions). On apprend aussi au jeune judoka le respect du lieu, de l'adversaire, du partenaire, du professeur, etc.

En fait, on lui enseigne les codes du judo, qui le suivront tout au long de son cheminement de judoka, qui feront de lui une personne équilibrée, empreinte de justice, emphatique, respectueuse.

Cependant, les valeurs du judo, le code moral, selon son âge, son niveau de compréhension, ou encore l'instruction qu'on en a reçue ne sont pas intégrées de la même manière.

Pour comprendre et pratiquer le code moral du judo, il faut le vouloir, le décider, et le pratiquer quotidiennement, ce qui est le plus compliqué.

Pour le judoka qui persévère dans l'étude du judo, les années sont bénéfiques! Les valeurs du judo apprises métamorphosent le pratiquant et dans la plupart des cas s'appliquent naturellement sans même y réfléchir.

Cela devient un mode de vie, une attitude, une façon d'être...

II. Transpositions des valeurs du judo à la vie élective

Dans cette partie, j'exposerai factuellement ce que je connais de la vie élective, après vingt-cinq ans de mandats divers et variés du national (Député suppléant) au local (Maire, Président d'établissements publics).

Tout d'abord, il me semble que pour s'engager dans une carrière politique, il faut aimer ses contemporains, l'intérêt général, avoir l'envie de contribuer à l'amélioration de l'environnement immédiat de ses compatriotes.

N'est-ce-pas les fondements de la pensée du Maître Jigoro Kano?

On pourrait dire que le judo, est le chemin naturel, de par ses enseignements, vers une vie d'élu au service du bien commun. Dans son témoignage, Cédric CHAUVETTE le précise (cf. annexe II p. 38) :

« [...] Le judo véhicule des valeurs sportives fondamentales et permet au judoka d'avoir des repères et de se construire dans sa vie d'Homme grâce au code moral du judo.

Les valeurs évoquées en judo : l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, la politesse en font sa force. [...]»

Cette activité élective est indispensable à une démocratie, mais comme le disait Churchill⁵ : « La démocratie est un mauvais système, mais elle est le moins mauvais de tous les systèmes ».

Je citerai, aussi, Cicéron⁶ dont les travaux sont éminemment modernes et transposables à notre temps : « [...] On doit se dévouer à l'intérêt public [...]».

Notre Maître Jigoro KANO ne pensait pas autrement en basant son enseignement sur la maxime : « *entraide et prospérité mutuelle ».* Est-ce un hasard si quelques illustres politiques ont été des pratiquants de judo ?

Cependant, malheureusement, tous ceux qui embrassent une carrière politique ne sont pas animés de sentiments altruistes tels que les trois auteurs que j'ai cités. C'est le cas pour l'actuel Président Russe : Vladimir POUTINE (8ème DAN) sanctionné par la Fédération Internationale de Judo comme l'a dévoilé l'article de l'Equipe.fr le 27 février 2022.

LA FEDERATION INTERNATIONALE SUSPEND VLADIMIR POUTINE

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Fédération internationale a décidé dimanche de priver Vladimir Poutine de ses fonctions en son sein.

La Fédération internationale (IJF) a décidé dimanche de sanctionner Vladimir Poutine, le président de la Russie, trois jours après qu'il a décidé d'envahir l'Ukraine. L'instance lui a en effet retiré ses titres de président honoraire et d'ambassadeur de la Fédération. Dans sa jeunesse, Poutine avait notamment pratiqué le judo et était ceinture noire.



Figure 9: Vladimir Poutine n'est plus président honoraire de l'IJF. (Sputnik/Icon sport)

Par ailleurs, l'IJF a annoncé avoir annulé le Grand Slam de Kazan, qui était prévu du 20 au 22 mai prochains.

Source: https://www.lequipe.fr/Judo/Actualites/La-federation-internationale-suspend-vladimir-poutine/1319542

A. Réalités de la vie politique

Les médias, les chaines d'informations permanentes, en particulier, nous inondent en boucle des turpitudes de la vie publique !

⁵ Homme d'Etat et écrivain britannique (1864-1965)

⁶ Philosophe, penseur Homme d'Etat Romain 106 à 43 av-JC

Le tableau, par nature n'est pas reluisant ; ces médias sont aussi là pour capter l'attention d'un auditoire friand d'histoires plus nauséabondes les unes que les autres, et tout ce qui y contribue est bon à relayer. Cf. Article publié le 26 juillet 2021 dans FrancsJeux.com :

Tension politique au tournoi de judo

TOKYO 2020



Et de deux. Après l'Algérien Fethi Nourine, un deuxième judoka a abandonné la compétition olympique, lundi 26 juillet, pour ne pas avoir à affronter un adversaire israélien. Le Soudanais Mohamed Abdalrasoo ne s'est pas présenté pour son combat en 32èmes de finale des moins de 73 kilos. Il devait être opposé à l'Israélien Tohar Butbul (photo ci-dessus). La Fédération internationale de judo (IJF) n'a pas commenté l'information, pas plus que le comité olympique

soudanais. Mais Mohamed Abdalrasoo pourrait être l'objet de sanctions de la part de l'instance internationale. Deux jours plus tôt, l'Algérien Fethi Nourine a été renvoyé des Jeux de Tokyo et suspendu par l'IJF pour s'être retiré de la compétition, le tirage au sort l'ayant désigné pour retrouver Tohar Butbul en 32ème de finale. Le judoka algérien avait déjà déclaré forfait aux Mondiaux 2019, refusant de rencontrer sur le tatami son rival de l'équipe d'Israël.

Source: http://www.francsjeux.com/breves/tension-politique-au-tournoi-de-judo

Sans faire de généralité, on peut déceler, avec toute la prudence, la retenue qui s'impose et la nuance nécessaire, chez les Hommes politiques certaines tendances.

J'ai pu constater pendant vingt-cinq ans d'observations qu'ils avaient plutôt, sous un discours bienveillant, empathique, altruiste parfois, la pensée centrée sur eux-mêmes, leur carrière, leur intérêt, leur vision quelques fois de la société. Cela se traduit souvent par un attachement au pouvoir coûte que coûte, donc des mensonges, de la malhonnêteté intellectuelle, parfois un sentiment de supériorité parce qu'ils détiennent une parcelle de pouvoir.

Au début la personne qui s'engage en politique est, en règle générale, sincère, décidée à faire que la société change.

Cependant, elle constate que ce n'est pas aussi idyllique qu'elle le croyait, et ce, pour de multiples raisons : lourdeurs administratives (c'est souvent le fonctionnaire qui décide car il survivra au passage des élus...), poids des appareils politiques, corporatismes, lobbys, et enfin... l'intérêt particulier.

« Monsieur le Maire, si vous faites ce que l'on vous demande (peu importe le sujet) on votera pour vous (ce qui est généralement faux !) » Malgré ces propos, il me parait important de faire un distinguo entres les élus locaux (maires, adjoints, conseillers) et les élus nationaux (Députés, sénateurs...).

On peut encore subdiviser la catégorie des élus locaux en fonction de la strate démographique concernée : le Maire ou adjoint d'un village ou d'une petite ville, et celui d'une grande ville ou métropole, qui est souvent entrainé dans les mêmes travers que l'élu national car bien souvent politisé et moins en contact quotidiennement avec ses administrés comme le souligne Vincent DRUAUX dans son témoignage (annexe I p. 36).

« [...] **Être Judoka et Élu à la fois** permet d'être attentif au besoin du plus grand nombre. C'est ne pas refuser les challenges qui s'offrent à vous tout en tenant compte des avis divergents. C'est faire appliquer les règles des appels d'offres sans privilégier quiconque. C'est développer l'esprit d'entraide et de prospérité mutuelle au niveau local, intercommunal, départemental, régional et national.

Notre discipline de prédilection est reconnue comme Ecole de vie, formant des hommes et des femmes de caractère, respectueux des êtres et de son habitat, sachons le démontrer au quotidien et engageons nous en tant qu'élu pour que ce modèle s'applique au plus grand nombre. [...] »

On peut trouver des explications : Le pouvoir politique confère à celui qui le détient, par nature, un sentiment de supériorité, on pourrait dire de « sachant », qu'il a le pouvoir de décider.

Je concède qu'il n'est pas facile non plus d'exercer ce pouvoir si petit qu'il soit.

J'ai souvent constaté, chez certains, une forme d'amnésie, d'hypocrisie parfois, ou encore de manque de constance dans leur comportement. Pour crédibiliser mes propos, voici quelques exemples :

Non-respect de la parole donnée

Un élu d'une ville-centre, majoritaire en voix lors d'élections départementales, avait conclu un pacte de non concurrence avec un autre élu de son canton pour lui laisser le poste de conseiller départemental. Deux élections plus tard, la parole donnée était oubliée, il se présente contre lui et forcément gagne l'élection, à la stupéfaction du conseiller sortant!

Mensonge et dédoublement de personnalité

Un élu national vote une loi sur la réforme de la justice pour suivre les consignes de vote de son parti à l'Assemblée. Il savait qu'il y aurait des suppressions de tribunaux dans les territoires. De retour dans sa circonscription, il apprend qu'un tribunal d'instance de son propre territoire est touché par la réforme qu'il avait lui-même votée : « tollé général » de la population, il prend la tête de la contestation à grand renfort de médiatisation afin de défendre le maintien dudit tribunal ... et ... obtient gain de cause.

Entraide et prospérité mutuelle

Un conseil municipal vote l'implantation d'une entreprise sur son territoire, qui était déjà sinistré en termes d'emplois. Le Maire de la ville d'à côté ayant eu vent de l'affaire, contacte les responsables de l'entreprise en question, fait de la surenchère à l'insu de son collègue, leur fait une meilleure proposition et obtient l'implantation de l'entreprise sur sa commune !

Heureusement, j'ai aussi rencontré des élus sincères, altruistes, fidèles à leurs idées, dévoués à leurs administrés, ne comptant jamais leur temps pour organiser la fête annuelle du village, pour aller voir les personnes âgées dans les périodes de canicule ou de grand froid.



Figure 10 : De gauche à droite, D. DOUILLET (8° Dan), C. Bouleau (6° Dan), J. GROSPERRIN (6° Dan)

On dira dans ce cas qu'ils appliquent des valeurs qui s'apparentent au code moral du judo (comme M. JOURDAIN qui faisait de la prose sans le savoir).

J'ai eu, par exemple, une adjointe (ancienne institutrice) qui avait appris à lire à des gens du voyage qui s'étaient sédentarisés sur notre commune, ou encore une autre qui rendait visite aux personnes en difficulté afin de les aider, ou les conduire vers la ville-centre quand elles n'avaient pas de véhicule.

Mais tout comme moi, Alain COLPIN pense que les judoka élus doivent diffuser ces valeurs (cf. annexe IX p. 47) : « [...] Dans une société où l'individualisme est constamment dénoncé, où la famille ne constitue plus une cellule de référence, le code moral du judoka s'inscrit en garde-fou et permet de se fixer une ligne directrice. C'est ainsi que dès ma nomination au poste d'adjoint à la mairie j'ai repris le code moral comme leitmotiv. [...] »

B. Adaptation de l'esprit judo aux réalités de l'activité politique

Tout au long des vingt-cinq années de mandats électifs, j'ai toujours été guidé par l'esprit judo, cependant je peux concéder avoir sans doute failli en certaines circonstances, par manque de vigilance, fatigue ou précipitation à cet « esprit judo » et à ces valeurs édictées par Maître Jigoro KANO Shihan.

Ces principes et valeurs sont donc, par essence, applicables à nos vies quotidiennes, et donc à la vie élective et dans la gestion des collectivités territoriales, même si les occasions de faillir sont plus fréquentes qu'ailleurs... Comme en témoigne Claude PLEAU en annexe IV p 39.

UN MANDAT ELECTIF NECESSITE
BESPECT, SERENITE ET MAITRISE DE SO
AINSI JO'ASSUBANCE ET FERMETE DE
CARACTERE
IL FAUT SAME RESISTER AUX
PRESSIONS, SOUVENT PARTISANES,
PRESSIONS, SOUVENT PARTISANES, DELA PUGNACITE ET DE LA VOLONTE
MANS L'ADVERSITE
DSERAIS DE AJONTER POE!A
MALIENITE EST UN PETIT PLUS NECESSA!

Pour illustrer mon propos, je vais donner des exemples correspondants aux trois principes que j'évoquais précédemment :

1^{er} principe : JU : « l'adaptation » ou selon les traductions la « non résistance ».

Le cas se présente pour appliquer ce principe lors d'une réunion publique (conseil municipal) un ou une élu(es) d'opposition est virulent, voire agressif.

Alors j'applique la non résistance en ne répondant pas à l'agression verbale, mais plutôt en remerciant la personne pour son intervention, d'un ton calme, de cette façon : « je vous remercie pour votre intervention et si vous n'avez rien à rajouter sur cette question, nous passons au sujet suivant ».

L'effet est immédiat, la personne s'attendait à une réaction de ma part aussi violente que la sienne, mais en restant courtois et souriant on désamorce le conflit potentiel : adaptation, non résistance...

2º principe : Seiryoku zenyo : meilleur emploi de l'énergie.

C'est la solution la plus pertinente à tout problème, « agir juste ».

Pour agir juste, il faut d'abord, à mon sens, laisser « décanter » le problème, prendre du recul sur la situation, envisager tous les aspects de la question qui nous est posée, ne pas se disperser en « brassant du vent ».

Cela m'évoque le randori, mais j'y reviendrai. Mais aussi en cas de besoin, je confie la tâche à celles ou ceux plus compétents ou plus à même d'y apporter la solution la plus pertinente.

C'est aussi, en langage administratif l'optimisation des ressources humaines.

Il peut être parfois aussi nécessaire dans cette recherche du meilleur emploi de l'énergie, de modifier les processus de travail (mécanisation, externalisation à des entreprises plus spécialisées...).

3^e **principe : Jita kyoei : entraide et prospérité mutuelle** (ou selon les traductions amitié et prospérité mutuelle, ou encore union des différentes forces nécessaires à la progression de chacun).

A l'évidence, ce principe renvoie à la coopération intercommunale (regroupement de communes en établissements de coopération intercommunale dits EPCI).

Cette coopération s'organise soit par thématiques (économie, voiries, assainissement, écoles, sport...), soit globalement en transferts de compétences totales.

Ainsi regroupées, les communes membres sont plus fortes, plus solidaires car elles réduisent leurs coûts de fonctionnement et elles mutualisent les moyens humains et matériels.

Les possibilités pour parvenir à cette coopération sont soit le regroupement des établissements publics (fusion des EPCI) soit la mise à disposition de tout ou partie des services (par conventions).

Dans ces dispositifs, chaque commune garde son identité mais progresse grâce à l'entraide à l'intérieur du groupement.

Pour faire le parallèle avec le judo et ces principes je propose une lecture par équivalence avec la vie élective :

- Le randori : forme d'entrainement ou la liberté d'expression est donnée à chacun l'équivalent serait les réunions informelles chacun s'expriment librement sur les sujets de leur choix (action, réaction, adaptation). D'ailleurs Jigoro KANO disait du randori qu'il développait un haut degré de maîtrise et de lucidité.
- Le kata : exercice pré-arrangé, « langage de la forme », apprentissage des formes fondamentales avec un partenaire (tout est préétabli).

L'équivalent serait les fondements juridiques, les lois et règlements les bases du droit.

• Le SHIAÏ: compétition, opposition réelle, évaluation de sa propre valeur...

Je l'assimilerai aux actes officiels de la vie élective (délibérations, décisions, conseils), car c'est à ce moment et sur ses actes que l'élu est jugé et évalué, qu'il peut perdre ou gagner un combat (politique, économique, social...).

• Le MONDO : entretiens avec les élèves à bâton rompu, en respectant la liberté de parole.

Je compare le MONDO aux réunions de quartiers, aux échanges informels avec les administrés, ou avec les colistiers, d'une manière, générale aux discussions qui permettent de comparer ses points de vues, de dialoguer pour apporter sa pierre à l'édifice.

III. Le judoka, citoyen, élu, face à ses convictions, ses valeurs et sa conscience...

« Le Prince est souvent obligé, pour maintenir l'Etat, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même. Il faut, que tant qu'il le peut, il ne s'écarte de la voie du bien, mais qu'au besoin, il sache entrer dans celle du mal ». Cette citation de Nicolas Machiavel, écrivain, humaniste Florentin de la renaissance 1469-1527, est extraite de son ouvrage « Le Prince (1531) ».

Autrement dit, les valeurs que nous avons, tout au long de cet exposé, développées s'agissant du judo, devraient être la base de l'action politique. Marc FLEURET l'a mis en œuvre dans ses fonctions et ses mandats (annexe III p. 38)

« [...] Je ne manque jamais une occasion de rappeler que je suis issu du milieu du judo, qu'il a et qu'il façonne encore ma vie et mon engagement politique. C'est un gage de sérieux pour mes électeurs et j'ai pu constater que c'était rassurant pour mes équipes. [...] »

Mais selon Machiavel, pour garder le pouvoir et préserver la société, on pourrait s'en affranchir au gré des situations qui se présentent et de ce fait renier ces convictions !

A. Constats

Ce 1^{er} constat, fait par Machiavel en 1531, qui lui-même était déjà inspiré par entre autres Cicéron, permet de penser que pour toute action politique, il faudra céder ou ... composer avec ses valeurs de judoka? Que ces valeurs humanistes, de bien, de justice, d'honnêteté, seraient vaines par rapport à la longévité en politique...? Jean-Pierre CROST l'évoque dans son témoignage (cf. annexe V p. 40) : « [...] J'ai compris rapidement que le code moral dans certaines maximes allait m'accompagner et j'en fais quelques remarques très généralistes sur certaines comme l'amitié, la sincérité, la politesse, le contrôle de soi et courage et le respect [...]. »

Je crois que, oui et non, car j'ai pu constater au fil de ces années passées au service du bien public, qu'il y a une « voie du milieu », que tout n'est pas noir ou blanc et que selon son niveau, son engagement, la puissance de ses convictions, il ne peut y avoir de fatalité.

Jigoro KANO, a lui-même pris cette « voie du milieu » pour créer le judo, en gardant des traditions du passé (Jujutsu) afin de les transformer en méthode éducative.

Le 2^{ème} constat, plus actuel, est que chaque décision qui doit être prise, doit l'être dans l'intérêt général de la société ou de la commune.

Cela passe par de la concertation, de l'écoute, du respect, puis du recul ... Antoine TRYSTRAM n'en pense pas autrement lorsqu'il écrit, dans son témoignage (cf. annexe VII p. 44) : « [...] Le

judo m'a amené aussi à être sincère avec les autres pour dire ce que l'on veut faire et faire ce que l'on dit (surtout en politique !) Dans la gestion humaine et notamment en cas de conflit j'ai appris avec le judo à m'assurer une maitrise de moi, de mes sentiments, et de prendre le recul nécessaire pour analyser la situation avant de réagir [...]. »

Par analogie, un arbitre (de judo) ne fait pas autre chose que de prendre des décisions, qu'il pense justes et appropriées, en fonction de ce qu'il a vu!

Le 3^{ème} constat est plus intime, il s'agit de son honnêteté intellectuelle.

En effet, toute décision prise, si elle l'est en toute honnêteté, en son âme et conscience, sera toujours bonne pour l'intérêt général, rappelons-nous que justement, l'intérêt général, celui qui doit dicter toute action politique, ne peut pas être la somme des intérêts particuliers... Dans son témoignage, C. ROYER confirme ces propos (cf. annexe VI p. 42): « [...] Mon leitmotiv est de toujours concilier les stratégies individuelles au projet collectif en misant sur les différences [...]. »

Mais, de mon point de vue, on ne peut transiger avec sa conscience!

B. Perspectives

Après ces constats, ces témoignages, ces exemples de judokas/élus de la République, la question suivante peut se poser :

Un judoka, et peut être plus généralement, un adepte des arts martiaux peut-il exercer des mandats locaux, ou nationaux, sans « vendre son âme », sans renier les valeurs de notre discipline ? François-Xavier ALBERTINI, 7ème Dan SHORINJI KEMPO SEÏGIDO RYU, Fondateur de l'école SEÏGIDO RYU en témoigne au travers d'un autre art martial (Cf. annexe VIII p. 46) : « [...] Pour ma part je conçois notre progression en appliquant toujours ce que nous nommons dans ma discipline :

KEN NO SAN YO les trois règles d'étude.

*SHU (tenir une promesse, protéger)

*HA (se tenir à coté)

*RI (séparer)

Cette règle d'apprentissage jalonne ma pratique et mon enseignement, ainsi que dans ma vie professionnelle et je bâtis chaque jour mon élévation et ma progression d'homme afin de m'améliorer de polir ma pierre et être utile à notre société humaine. [...] »

Les valeurs du judo sont ses facteurs clefs de son succès. Elles lui permettent de se démarquer des autres disciplines éducatives et sportives, on parle en langage des entreprises : «

d'avantage concurrentiel ». Le judo pourrait donc, à mon sens, utiliser cet avantage qu'il nous procure pour sa pérennité et son développement.

Donc, après cette remarque sur les valeurs véhiculées par le judo ma réponse sera, résolument... oui, mais à certaines conditions.

On l'a vu, nombre d'exemples d'hommes et de femmes judoka se dirigent, tout naturellement, vers des carrières politiques, avec plus ou moins de bonheur d'ailleurs! CNews, en 2012, faisait état de plusieurs judoka ayant tenté l'expérience politique.

JUDO ET POLITIQUE FONT BON MÉNAGE

Par CNEWS, publié le 04/08/2012 à 07:34 - Mis à jour le 13/08/2012 à 15:02

Si le judo est grand pourvoyeur de médaille olympique, c'est aussi une véritable filière pour entrer en politique depuis deux décennies.

Sport de combat par excellence, le judo préparerait-il mieux que d'autres disciplines olympiques ses athlètes aux joutes politiques. On serait tenté de répondre peut-être tant les vieilles gloires du judo se sont souvent reconverties avec habileté en politique. Petite revue des parcours sportifs et politiques des judokas Français qui ont brillé aux Jeux Olympiques.

David Douillet : médaillé d'or et ministre



Figure 11 : David DOUILLET, Franck FIFE/AFP.

Sans doute le plus populaire des judokas entrés en politique. A 49 ans, il dispose d'un des plus beaux palmarès du sport Français avec deux titres olympiques et cinq couronnes mondiales dans la catégorie des plus de 100 kilos conquises entre 1996 et 2002. Il met rapidement sa notoriété au service des Pièces Jaunes de Bernadette Chirac avant de se lancer dans le grand bain de la politique. En 2009, il intègre le bureau politique de l'UMP. La même année, il est élu député des Yvelines à la faveur d'une élection partielle. En juin

2011, il est nommé ministre des Français de l'étranger avant de récupérer les Sports en septembre. Il a été réélu député en juin dernier.

Figure 12: (FRANCK FIFE / AFP)

Thierry Rey: médaillé d'or, tantôt chiraquien, tantôt hollandais



Figure 13: (KENZO TRIBOUILLARD / AFP)

1 titre olympique en 1980, un titre de champion du Monde, 1 titre de champion d'Europe et 6 titres de champion de France, Thierry Rey a tout gagné au début des années 80 en judo. En 1995, c'est le cœur de Claude Chirac, la fille de Jacques Chirac qu'il emportera. Le couple aura un fils, Martin en 1996. Une union qui consacre son entrée en politique même si elle demeure discrète. En janvier 2012 il soutient François Hollande pour la présidentielle. Elu, il

en fera son conseiller sport à l'Elysée. C'est ainsi lui qui l'a accompagné au J.O de Londres.

Djamel Bouras : médaillé d'or tendance Modem de 2007

Son année de gloire, c'était en 1996. Cette année-là Djamel, Bouras décroche à Atlanta le titre de champion olympique des moins de 78 kg. La suite est plus difficile. Contrôlé positif à la nandrolone en 1998, il échoue au Jeux de Sydney en 2000 et met finalement un terme à sa carrière sportive... Sa carrière d'acteur et d'homme politique peut commencer. Il fait des apparitions dans de petites séries TV, jusqu'à ce qu'il franchisse le pas de la politique. En 2007, c'est sous la bannière



Figure 14: (STEPHANE DE SAKUTIN / AFP)

Modem qu'il se présente aux législatives en Seine-Saint-Denis. Il éliminé au 1^{er} tour avec 9,57% des voix.

Frédérique Jossinet : médaille d'argent et socialiste engagée



Figure 15: (Pierre Verdy, AFP)

La figure incontournable de l'équipe de France dans la catégorie des -48 depuis 2004. Même si elle n'a pas été sélectionnée pour faire les Jeux cette année, Jossinet reste LA référence. Double médaillée d'argent au championnat du monde, elle n'a jamais remporté l'or olympique devant se contenter en 2004 de la deuxième place face à sa rivale Ryoko Tani. En 2007, elle est candidate sur la liste de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris.

Jean-Luc Rougé : premier champion du monde français et candidat aux législatives

En 1975, il devient le premier champion du monde français de judo. En 2005, il prend les rênes de la fédération française de judo en remplacement de Michel Vial. Il la dirige d'une main de fer n'hésitant pas à pousser Brigitte Deydier à quitter son poste de DTN en juin 2009 malgré de bons résultats. Candidat aux élections législatives de 1993 sous les couleurs du Rassemblement par le sport.



Figure 16: Bertrand LANGLOIS, AFP

Marie-Claire Restoux : médaille d'or et UMP convaincue



Figure 17: (FRANCOIS GUILLOT / AFP)

Elle a dû batailler dur avec Laëtitia Tignola avant d'obtenir le leadership des -52 kilos en équipe de France. Profitant d'une blessure de sa concurrente, elle est titulaire aux Mondiaux de Chiba (Japon) en 1995 où elle remporte la médaille d'or. Elle poursuit sur sa lancée en s'adjugeant le titre de championne olympique aux Jeux d'Atlanta en 1996 avant de redevenir championne du monde l'année suivante. Ceinture noire 6e dan, elle devient en juillet 2002

conseillère pour les sports au sein du cabinet de l'Elysée. Membre de l'UMP depuis 2005, elle est conseillère municipale de Clichy-la-Garenne depuis mars 2008.

Cela veut sans doute dire que, les valeurs enseignées par notre discipline conduisent (ou induisent) une propension à donner aux autres, à s'investir dans la société ou encore à redonner : on peut parler alors de transmission.

Le judo, me semble-t-il pourrait mieux « utiliser » ce phénomène naturel, en incluant dans son enseignement plus de contenu sur les valeurs, la culture, la tradition issues de notre Histoire et des principes édictés par Jigoro KANO. Notre système produit déjà beaucoup de bénévoles (arbitres, commissaires sportifs, dirigeants...) qui sont la réalité de cette transmission de nos valeurs : « Donner pour recevoir ». On pourrait imaginer de même pour les judoka « élus politique ».

Une piste de réflexion consisterait à créer des commissions judoka/élus politiques à chaque niveau de décision (département, ligue, national) sur le modèle des commissions existantes (commissaires sportifs, arbitres, finances, communication etc.).

Les membres de ces commissions, seraient le lien indispensable avec les pouvoirs publics dont on sait l'importance et la nécessaire relation pour le bon fonctionnement de nos clubs.

Aujourd'hui nous n'avons pas de stratégie au sein de la Fédération pour occuper des postes au sein d'organismes cruciaux dans l'action publique au service du sport : agence nationale du sport (j'en ai été membre...), conférences régionales du sport, commissions municipales... beaucoup de judoka occupent des postes comme ceux que je décris, mais ce sont, soit des initiatives individuelles, soit que d'autres détectent chez le judoka les compétences requises pour ces fonctions et les recrutent (cf. articles précédents).

L'apport de la culture judo auprès des décideurs politiques serait, à mon sens, bénéfique pour notre discipline : on gagnerait en visibilité et en crédibilité. On pourrait imaginer que la Fédération organise des séminaires en ce sens...

A titre d'exemple (et pas seulement pour les besoins de la démonstration !) dans mes différentes fonctions d'élu j'ai pu initier et réaliser plusieurs dojos sur mon territoire, dont celui de Gien (45) doté de quatre surfaces, intégrer l'enseignement du judo dans les écoles des communes de mon intercommunalité, intégrer les personnes en situation de handicap dans les cours de judo au club et dans les écoles spécialisées (nous avons réussi à créer un poste de professeur de judo spécialisé, entre autres...)

Mais cela reste de l'initiative individuelle ou des initiatives individuelles. Il faudrait former nos judoka à devenir des acteurs de la société, de la vie sociale au sens large.

Autre piste peut-être à exploiter : valoriser ceux et celles qui s'engagent dans l'action publique, peut être en les incorporant de facto dans les ligues et comités (sous forme de postes réservés comme cela se fait déjà pour d'autres catégories de judoka...)

Aujourd'hui, le judo ne peut négliger cette « courroie de transmission » pour prolonger son action éducative.

Il me semble que c'était le vœu le plus cher de notre fondateur : apprendre puis utiliser les principes du judo, d'abord sur les tatamis, puis, en dehors du dojo, au service du plus grand nombre.

Jean-Pierre TRIPET⁷ qui a conclu le livre « Ceinture noires » écrit par Didier JANICOT⁸ (ce livre était offert à chaque nouvelle ceinture noire) écrit : « La construction de l'Homme est au cœur de la pensée du fondateur Jigoro KANO, qui nous indique la voie de « l'entraide et la prospérité mutuelle » ».



Figure 18 : photographie personnelle prise lors de l'anniversaire des 60 ans de mariage de Solange et Jean-Pierre Fauconnier ($6^{\rm ème}$ DAN)

⁷ Ancien V/P chargé de la culture à la Fédération Française et 8^{ème} Dan

⁸ Ex international, ancien membre de la Direction Technique de la Fédération et 7^{ème} Dan

Conclusion

Ce travail, sans aucun doute imparfait, met en exergue les difficultés pour un judoka empreint des valeurs du judo ; en particulier « entraide et prospérité mutuelle » initiées par le fondateur Jigoro KANO, puis de ceux qui l'ont suivi dans son approche humaniste au service des différentes sociétés et qui ont perpétué son action.

En effet, c'est un travail sur soi, une introspective, permanents et omniprésents dans l'esprit du judoka, car, toutes ses actions, ses réactions, ses décisions, ses postures, ses relations à autrui, doivent d'abord émaner de son esprit judo.

J'ai lu, quelque part, que le judo c'était l'intelligence plutôt que la force, en politique ce doit être pareil, dans l'action politique aussi.

Aux dérives comportementales de certains politiciens, répondons : attitude judo, respect, humilité, contrôle de soi, sincérité, honneur, courage.

Ainsi, en conscientisant tous nos actes, toutes nos paroles, afin de paraitre diffèrent aux yeux de nos concitoyens, nous respecterons les lois de la vie, celles dont Jigoro KANO rêvait.

Ce travail m'a fait prendre conscience de mes imperfections, de mes incohérences parfois, voire de manque d'esprit judo dans certaines circonstances.

La méthode d'enseignement du fondateur est une méthode exigeante pour celui qui veut la suivre, mais ô combien valorisante pour celui qui veut la mettre quotidiennement en œuvre!

J'ai eu la chance de croiser beaucoup de judoka/élus (d'ailleurs pas seulement en politique...) qui ont cet « esprit judo ». Ils m'ont donné l'exemple et montré le chemin et par conséquent m'ont incité à devenir meilleur.

Apres cette contribution pour le grade de 7^{ème} Dan, j'espère encore donner pour recevoir et m'enrichir des autres.

J'espère persévérer sur la voie de la souplesse (intellectuelle bien sûr...) et ainsi, à mon tour, modestement, transmettre les valeurs et la philosophie de notre discipline.

ANNEXES

ANNEXE I : Témoignage de M. DRUAUX Vincent



Pour toi Christian

Fin septembre 1993, moi, Vincent DRUAUX, âgé de 29 ans, CN 4^{km} depuis 1991, enseignant à l'AS GIENJUDO, je fus interpellé par son Directeur Technique Christian BOULEAU sur les marches donnant accès à notre dojo, 106 avenue Wilson;

 « Vincent, ça te dirait de prendre le poste d'instructeur d'arbitrage du Loiret ? »

- « ca consiste en quoi Christian ? »...



Ce que je ne savais pas alors, c'est que ma réponse positive allait me propulser 23 ans après à officier lors des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro...

Comment pouvais-je lui refuser? Nous nous entraînions et combattions côte à côte en équipe, avec des succès retentissants face à l'US Orléans alors leader français et européen. Il m'a fait faire des régimes intenables, des entraînements de dingue en sudisette... Alors j'ai accepté ce poste et je me suis passionné, d'abord au niveau départemental puis régional, poste que Christian occupait précédemment, ensuite au niveau Interrégional poste occupé par M Pierre BEAU.

En 1997, je fus présenté pour la 1 ère fois au titre d'arbitre national et ce fut un échec dont la raison m'échappe encore... Ma réaction à chaud a été de vouloir tout arrêter mais Christian, alors Maire de St Brisson / Loire, et Pierre BEAU ont su trouver les mots pour me remobiliser. Sans leurs soutiens indéfectibles je n'aurai pu réussir mon parcours. L'annéle suivante j'ai réussi cet examen avec les félicitations du même jury auquel j'ai répondu ; « je vous remercie, mais toutefois, je me suis senti moins bien que l'année précédente... ».

En 2004 j'ai quitté le Giennois pour raisons professionnelles et familiales et fut muté au Lycée Maryse Bastié de Limoges en tant que professeur d'EPS. Je n'ai pas eu la chance de voir naître le nouveau dojo Giennois dont Christian est à l'origine. En 2007, j'ai passé avec succès mon titre d'arbitre continental, à Braunschweig en Allemagne où Christian est venu m'encourager accompagné de quelques amis proches. En 2008, je fus à mon tour élu de la commune de Pierre-Buffière en tant qu'adjoint au Maire et le suis encore de nos jours grâce à ses nombreux conseils. En 2011 j'obtiens le titre d'arbitre international et 5 années après je fais partie des 14 arbitres sélectionnés pour RIO 2016 et qui m'accompagne encore ? ... Christian BOULEAU, alors Maire de Gien depuis 2014, président de la communauté de communes Giennoise, toujours à mes côtés.

Etre Judoka, c'est apprendre à tomber et surtout à se relever maintes et maintes fois. C'est savoir que le progrès s'acquiert toujours mieux à plusieurs. C'est respecter l'adversaire ainsi que l'arbitre appliquant des règles établies souvent changeantes. C'est développer l'esprit d'entraide et de prospérité mutuelle bien plus que l'esprit de compétition...

Etre Judoka et Élu à la fois permet d'être attentif au besoin du plus grand nombre. C'est ne pas refuser les challenges qui s'offrent à vous tout en tenant compte des avis divergents. C'est faire appliquer les règles des appels d'offres sans privilégier quiconque. C'est développer l'esprit d'entraide et de prospérité mutuelle au niveau local, intercommunal, départemental, régional et national.

Notre discipline de prédilection est reconnue comme Ecole de vie, formant des hommes et des femmes de caractères, respectueux des êtres et de son habitat, sachons le démontrer au quotidien et engageons nous en tant qu'élu pour que ce modèle s'applique au plus grand nombre.

Merci Christian de m'avoir montré la voie et accompagné tout au long de mon chemin.



Vincent DRUAUX

Arbitre Olympique RIO 2016, Membre de la CNA secteur évaluation, formateur d'arbitrage de la Nouvelle Aquitaine, CN 4^{trae} DAN, BE 1^{er} degré, licencié à l'AS GIEN JUDO JU-JITSU

Adjoint au Maire de Pierre-Buffière (87260) depuis 2008.

ANNEXE II : Témoignage de M. CHAUVETTE Cédric



Mandat politique et code moral du judo!

Je me présente : Cédric CHAUVETTE, 49 ans, Au niveau du judo : je suis titulaire du BE1 et je suis ceinture noire 4^{ème} dan, je pratique le judo depuis 40 ans. Christian Bouleau est mon professeur de judo.

Grâce à lui j'évolue également dans la sphère politique locale, j'ai été son adjoint à saint Brisson sur Loire pendant 6 ans et j'ai également été vice-président de la communauté des communes giennoises pendant 6 ans



sous sa présidence. J'en profite pour le remercier. J'ai encore actuellement ces deux mandats.

Grâce à lui j'évolue également dans la sphère politique locale, j'ai été son adjoint à saint Brisson sur Loire pendant 6 ans et j'ai également été vice-président de la communauté des communes giennoises pendant 6 ans sous sa présidence. J'en profite pour le remercier. J'ai encore actuellement ces deux mandats.

Le judo véhicule des valeurs sportives fondamentales et permet au judoka d'avoir des repères et de se construire dans sa vie d'Homme grâce au code moral du judo.

Les valeurs évoquées en judo : l'amitié, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, la politesse en font sa force.

D'un autre côté, l'élu veut mettre en œuvre une politique afin d'atteindre les objectifs fixés en début de mandat. Il étudie, arbitre et prend des décisions en concertation avec les autres élus.

Le mandat électif est-il compatible avec le code moral du judo ? Comment un judoka peut-il évoluer dans la vie politique ?

L'objectif commun qui pourrait être dégagé est de réaliser des progrès sérieux pour un groupe, pour l'élu ses administrés. En théorie le code moral du judo pourrait être mis en œuvre et s'appliquer.

En effet, chaque valeur évoquée ci-dessus pourrait être mise en œuvre par chaque individu qu'il soit judoka ou non. Un élu pourrait mettre en œuvre ces valeurs en aspirant au meilleur pour la population.

Néanmoins ce n'est pas si facile, l'être humain a des qualités mais également des défauts. L'élu devrait défendre des idées sincères d'amélioration de la vie de ces administrés mais en politique, la notion d'équipe semble illusoire, le chacun pour soi prédomine ce qui est regrettable. L'intérêt collectif devrait être la priorité.

En politique, un judoka agit en mettant en œuvre le code moral. La qualité d'un judoka c'est d'évoquer les sujets sans déguiser sa pensée sauf qu'en politique cela est très risqué. La sincérité, comme l'honneur sont difficilement décelables dans la sphère politique. Heureusement il y a des exceptions.

Pour faire valoir ces idées et réaliser des progrès sérieux, le judoka élu doit notamment s'appliquer et progresser de manière substantielle dans le domaine du contrôle de soi.

En effet, le contrôle de soi, la réflexion avant d'agir sont peut-être les clefs de la réussite dans ce milieu difficile.

Ce qui est important c'est de construire des choses pour les administrés en respectant le code moral du mieux possible et si un judoka veut tester sa haute valeur morale, son « SHIN » la pratique de la politique devrait lui permettre de trouver la réponse.

L'important ce n'est pas d'avoir gagné ou perdu un mandat, c'est d'avoir mis en œuvre les valeurs du code moral du judo pour atteindre la voie de la sagesse.

Cédric CHAUVETTE

ANNEXE III : Témoignage de M. FLEURET Marc



Mon parcours de vie, du judo à la politique

J'ai débuté le judo tout jeune, et très vite c'est devenu une passion. Pratique intensive, sport-études et haut niveau ont jalonné ma vie d'enfant, d'adolescent et de jeune adulte. Un engagement qui s'est traduit naturellement par un début de carrière d'entraîneur national de judo handisport de 1993 à 2000, puis de directeur technique national handisport les douze années qui ont suivi.

Retour dans l'Indre, mon département de cœur, où j'occupe d'abord le poste de directeur de cabinet du Maire de Déols, puis élu à Châteauroux Métropole, Maire de Déols, Conseiller départemental et



aujourd'hui Président du Département depuis le 1^{er} juillet 2021. Engagé dans la vie associative, et très attaché au développement du sport pour tous, je suis président de l'association Handi'férence.

Ce parcours politique s'est déroulé assez simplement, mon appétence pour la vie publique et le désir de proximité avec les habitants étant croissant depuis plus de vingt ans.

Alors bien sûr, mon expérience de la compétition m'a beaucoup servi! Être élu, c'est gagner des campagnes. Il faut être prêt et aguerri pour affronter ces « combats politiques » qui, au-delà des divergences d'opinion et de programme, n'épargnent pas l'homme qui s'est mis sur le devant de la scène!

Shin, gi, taï: ma méthodologie du savoir-être et du savoir-faire

Je me suis appuyé sur ma culture judo pour trouver la force et faire la différence. Le shin, gi, taï. (esprit, technique, corps) construit chaque étape de ma vie. Il me permet d'abord de posséder un solide mental pour élaborer et tenir ma stratégie. La technique quant-a-elle s'acquiert à travers le travail et la connaissance de ses dossiers. Enfin le corps doit être entretenu afin de supporter le rythme très intense imposé quotidiennement.

L'esprit judoka, c'est un atout puissant!

Chaque jour je suis attentif à appliquer le code moral que mes différents professeurs m'ont enseigné depuis mon plus jeune âge : respect, courage et contrôle de soi, des rails qui guident mon engagement politique. J'attache une très grande importance au respect de la parole donnée qui est aujourd'hui primordial si on veut réussir en politique. Les administrés sont très attachés à cette valeur qui nous permet de durer dans le temps. Si l'on souhaite être respecté, il faut commencer par respecter l'autre. J'ai aussi acquis le courage de faire ce qui est juste, même si la décision ne fait pas l'unanimité! Je suis souvent confronté à des situations qui m'obligent à répondre par la négative aux administrés, aux partenaires ... Il faut savoir dire non, mais dire non en expliquant pourquoi.

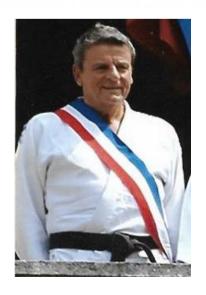
Et puis le contrôle de soi, pratiqué depuis des années, me permet de surmonter des moments de très forte intensité, et ils sont nombreux en politique! Utiliser la force de l'autre est un atout supplémentaire qui me permet souvent de faire tourner des situations compliquées à mon avantage.

Enfin, la reconnaissance, toujours

Je ne manque jamais une occasion de rappeler que je suis issu du milieu du judo, qu'il a et qu'il façonne encore ma vie et mon engagement politique. C'est un gage de sérieux pour mes électeurs et j'ai pu constater que c'était rassurant pour mes équipes.

Pour conclure, si je suis aujourd'hui président du Département de l'Indre, je le dois pour beaucoup à ce que m'a appris ce sport, par l'intermédiaire de toutes les personnes qui m'ont entouré et ont su me montrer des lignes directrices construites pour aller de l'avant, avec respect et esprit de justice. Pour moi, l'exercice de la politique repose sur ces mêmes valeurs. Il ne peut en être autrement.

UN MANDAT ELECTIF NECESSITE RESPECT, SERENITE ET MAITRISE DE SO AINSI JO'ASSUBANCE ET FERMETE DE CABACTERE IL FAUT SAVOR RESISTER AUX PRESSIONS, SOUVENT PARTISANES, DE LA PUGNACITE ET DE LA VOLONTE MANS L'ADJERSITE DSERAIS JE A JOUTER QUE LA MALIENITE EST UN PETIT PLUS NECESSAI TOUTES CES PLALITES SANT LESSENCE MEME DE L'ENSEIGNEMENT JUZUZO. JEME CARDERAIS DE DIRE LE LUDO MENE AUN MANDATELECTIF, BIEN SUR PUE NOW, MAISIL ENPERMET NN EXERCICE SEREINET MAITRISE. ELLA STANDARM VANDAR OCH 37 ACCOMPAGNEUM TOUTE VOTRE V.E. CARLES VALEURS QUIL ENSEIGHT NE JOUS QUITTENTAJET FONT PARTIE INTEGRANTE DE VOTRE MOI



Le judo mène à tout...mais surtout... à la politique.

Que l'on soit super champion ou professeur le chemin sera différent mais la finalité restera la même.

50 années de judo, 22 ans de politique comment en arrive t'ont là à 66 ans

La pratique du judo m'a conduit, à travers mes différents passages de la vie ...d'élève, d'athlète, de dirigeants... du niveau départemental, régional, national voir international, vers la politique politicienne

International junior et senior, passage à l'école interarmées des sports (EIS) puis à l'Institut National du Sport et de L'Education Physique (INSEP)...devenant professeur d'EPS et professeur de judo.



De retour dans ma contrée et plus précisément à Sens dans l'Yonne et en Bourgogne, j'ai repris les rênes de mon club « l'Alliance Sens de Judo » pour en faire un des clubs les plus performant au niveau régional, interrégional et national, avec près de 500 licenciés.

Entrer en politique ne s'improvise pas, surtout quand on fait partie de la société civile, sauf quand on dirige un club de 500 licenciés sur une ville de 27000 habitants, reconnu par ses pairs associatifs et adulés par les politiques de droite comme de gauche

Et puis un jour vous recevez un coup de fil et c'est le départ dans l'inconnu, c'est une campagne, ce sont des réunions de campagne et prendre la parole devant une importante assemblée... c'est la victoire au premier tour, c'est la responsabilité d'un maroquin d'adjoint...aux sports.

Il va de soi que professeur de judo et adjoint aux sports réside une incompatibilité on ne peut être au four et au moulin et juge et partie

D'entrée j'ai compris que pour rentrer dans cet univers, l'approche, le dialogue et l'écoute allaient être différents

J'ai compris rapidement que le code moral dans certaines maximes allait m'accompagner et j'en fais quelques remarques très généralistes sur certaines comme l'amitié, la sincérité, la politesse, le contrôle de soi et courage et le respect

Si l'amitié peut être le plus pur des sentiments humains, l'amitié et la politique semblent antithétique de prime abord. La vie publique est pourtant jalonnée de grandes histoires d'amitiés parfois mouvementées. Mais l'amitié peut-elle survivre dans cet univers de rivalité et d'ambition propice à l'individualisme et aux trahisons. Au même titre aujourd'hui il n'est pas rare en politique de rebaptiser la politesse en « politiquement correct » pour s'affranchir.

Tentant de garder la face on déclare défendre la liberté d'expression !

A quoi détecte-t-on la sincérité en politique ?

Certains la voient dans les écrits ? D'autres la détectent dans les apparences ? Il en existe qui se contentent de la juger aux actes et ce sont les moins nombreux ! Il faut pourtant bien avouer que plus personne n'y croit et que la tendance est de se méfier de tout et surtout de tout le monde ! Dans absolument tous les domaines la suspicion ou l'accusation vient de suite à la pensée des gens et personne ne pouvant plus imaginer qu'une personne puisse sincèrement agir ou penser

A cela s'ajoute le respect ou les « politiques » confondent malheureusement, et de plus en plus, le débat public avec les jeux du cirque.

Cela a malencontreusement des conséquences fâcheuses car les citoyens, lassés, ne les écoutent plus et désertent les urnes en s'abstenant de plus en plus à chaque élection.

Quant au contrôle de soi et le courage, c'est bien sûr gérer ses émotions pour ne pas montrer ses faiblesses et d'assurer le leadership.

Pour conclure inspirons nous de ces citations :

Michel Brousse (Ex international judo et auteur de nombreux ouvrages)

"Le judo est un sport qui allie l'action à la réflexion : il n'est pas besoin d'être le plus fort. Celui qui gagne le combat est celui qui se sert le mieux des faiblesses de l'autre. Il faut être capable de faire preuve d'une parfaite maîtrise de soi et savoir lire dans les pensées de l'adversaire. Le judo c'est l'utilisation d'une force juste."

Ahmadou Kourouma, Ecrivain

« La politique n'a ni yeux, ni oreilles, ni cœur ; en politique le vrai et le mensonge portent le même pagne, le juste et l'injuste marchent de pair, le bien et le mal s'achètent ou se vendent au même prix »

ANNEXE VI: Témoignage de M^{me} ROYER Christelle





Native d'Artenay, petite commune du Loiret, du haut de mes sept ans, j'ai choisi la pratique du judo au sein du club local, la préférant au traditionnel et conventionnel club de danse pour les filles ou au club de football plutôt pour les garçons. J'ai immédiatement apprécié la notion de mixité dans ce sport basé sur une vraie progression : grades, technique, arbitrage et bien sûr valeurs éducatives. Tous ces aspects m'ont séduite ; ces valeurs fondamentales complémentaires à mon éducation familiale m'ont permis de me construire : être judoka est une vraie plus-value avec la méthode d'éducative mais aussi la mise en place d'un processus de développement personnel : persévérance, envie de se dépasser, contrôle de soi, goût de l'effort, faculté d'adaptation !

Ces valeurs m'ont permis de me construire, de m'épanouir en tant que femme dans ma vie de tous les jours, dans ma vie privée, dans ma vie professionnelle et dans mes engagements au service des autres... rendre ainsi ce que l'on m'avait donné.

J'ai toujours trouvé beaucoup de plaisir à m'impliquer dans le monde associatif, ce qui m'a donné l'occasion de rencontrer des personnes issues de milieux différents : politique, culturel, social...

Après avoir occupé plusieurs postes, l'USO JUDO JUJITSU me confie la présidence en 2009. Un vrai défi à relever puisqu'il s'inscrit sur un système associatif qui s'appuie sur les valeurs du bénévolat et sur l'altruisme. Aujourd'hui, ce système est pris en tenailles entre les exigences d'une société fondée sur l'efficacité, les compétences, la performance, la notion de professionnalisme et le partage, la convivialité qui, à mes yeux, ne sont pas antagonistes.

Douze années à la présidence d'un grand club au palmarès exceptionnel jusqu'en 2020. J'ai eu le bonheur de conduire un projet ambitieux, audacieux, avec un attachement permanent à son identité, sa culture, son histoire tout en associant la notion de modernité et d'innovation. Ma profonde conviction est de toujours veiller au principe de transmission et de continuité, veiller à ce qu'il n'y ait pas de rupture pour s'inscrire dans la constance et la durée. De 2016 à 2020 j'ai eu la chance d'être élue au Comité Directeur de la Fédération Française de Judo.

Grâce à ce parcours dans le milieu associatif sportif, j'ai acquis une connaissance du fonctionnement et de l'organisation du mouvement sportif avec ses différents acteurs. Une expérience du bas de la pyramide jusqu'au sommet, élément essentiel pour comprendre les mécanismes du système sportif français.

Mon leitmotiv est de toujours concilier les stratégies individuelles au projet collectif en misant sur les différences.

Cette expérience m'a permis de capitaliser sur mes points forts et mes capacités à me remettre en question. En 2020, une page se tournait pour relever de nouveaux défis, de nouveaux objectifs et ainsi sortir de ma zone de confort avec un certain idéal fondé sur la confiance dans l'humain. Le Judo est un sport individuel qui se pratique à deux et avec de multiples partenaires pour progresser.

En 2020, je suis élue conseillère municipale d'Orléans – déléguée aux actions de remise en forme et de bien-être par le sport à Orléans - et conseillère métropolitaine. Une première expérience en politique pour moi, une aventure humaine enthousiasmante. Deux raisons m'ont conduite à m'engager dans la politique : le goût de l'avenir et l'envie d'agir pour l'intérêt général de nos concitoyens.

Un engagement total au service des concitoyens qui s'inscrit dans la continuité de mes divers engagements dans le milieu associatif. Il m'a fallu une période d'observation et d'adaptation pour comprendre les mécanismes et les codes de ce nouvel environnement et ainsi m'adapter.

Sur un tapis de Judo les règles sont claires et établies : on ne peut pas tricher et les combats sont régis par l'arbitrage. En politique, c'est un peu plus compliqué. Mais les principes du Judo restent applicables : se servir de la force de l'autre pour passer une technique, là où la souplesse prend toute sa dimension. L'idée principale est de ne pas considérer les autres comme des ennemis, ce qui est source de régression. Le but ultime est de continuer à se perfectionner pour surtout être utile aux autres.

Pour réussir dans le temps, je suis convaincue qu'il faut avoir un certain idéal fondé sur les valeurs qui nous ont été transmises et la confiance dans l'humain.

Il faut se préparer comme pour une compétition : l'important est de veiller à ne pas être déçue par le système même si notre éducation de judoka nous a habitués à chuter et à nous relever toujours plus forts ; c'est la base de mon engagement, cet engagement politique si éphémère et parfois si violent : il est très important que ces enjeux et ce cadre soient bien compris et assimilés.

Pour conclure je citerai notre fondateur du judo, Maître J. Kano « Entraide et Prospérité mutuelle » cette citation résonne quotidiennement dans mon esprit. J'observe parfois, par le biais de quelques-uns, qu'elle peut se transformer – pour MOI - en entraide et prospérité.

ANNEXE VII: Témoignage de M. TRYSTRAM Antoine

Maire de SEMBLANCAY, Président de la Communauté de Communes de Gâtine-Racan

En quoi les valeurs du Judo m'ont aidé dans ma vie élective ?



J'ai commencé le judo vers 11 ans et j'étais déjà plus grand et plus gros que mes camarades du même âge! c'est un camarade de collège qui m'a amené à la pratique du judo dans un tout petit club où le tapis était un cadre de bois rempli de sciure de bois et recouvert d'une bâche tendue. Avant chaque cours il fallait balayer le tapis et toutes les semaines détasser la sciure. L'hiver deux judokas arrivaient une



heure avant les autres pour allumer le poêle à bois pour dégrossir la température du dojo. Ces conditions sont aujourd'hui 50 ans plus tard inenvisageables et pourtant elles m'ont servi pour apprendre l'humilité, l'esprit de groupe et la solidarité. J'ai beaucoup appris de cette période.

Ensuite est venu le temps de l'apprentissage de ce sport et des valeurs qui l'entourent et qui en font une discipline physique et mentale. Doté d'un gabarit hors norme pour mon âge j'ai très vite travaillé avec des judokas adultes et j'ai progressé assez rapidement au moins sur le plan physique et technique. Mais ce sur classement m'a obligé à être modeste, courageux et opiniâtre car les débuts ont été durs et difficiles car ceinture oronge, j'étais soumis à l'entrainement de ceintures bien plus foncées que moi et des partenaires plus musclés.

Cette période a forgé mon caractère et ma détermination. J'ai eu grâce à cette période la possibilité de progresser et d'être repéré pour être admis dans le grand club de Tours. J'y ai continué ma progression et ai obtenu mon premier dan à 16 ans ainsi que des succès compétitifs à un niveau régional, m'amenant fierté mais aussi reconnaissance envers tous ceux qui m'ont accompagné depuis le début vers cette ceinture noire et ces premiers succès.

Puis est venue une nouvelle phase où en même temps que je continuais mon parcours sportif personnel est venu le temps de transmettre à mon tour ce je savais. En enseignant d'abord comme professeur adjoint, puis seul à des jeunes qui débutaient le judo. Je me suis retrouvé avec mon quintal et mes 1mètre 93 devant des tout petits. Il m'a fallu de l'adaptation, de la maitrise et du contrôle de soi pour enseigner. J'ai connu les deux plus belles années car en parallèle de cette transmission nous étions un groupe de judokas juniors séniors ayant de bons succès de niveau national et j'ai développé l'amitié, l'entraide et l'esprit d'équipe. Pour donner un exemple : étant le lourd du groupe j'étais toujours bon pour aller au sauna hammam avec les légers car ils devaient perdre parfois 2 à 3 kg pour être au poids et c'était très dur pour eux car il n'avait rien à perdre et moi ça ne me faisait pas de mal ! Je faisais plus de sport que d'étude, j'assurais le minimum au lycée pour me permettre de faire beaucoup de sport : natation, musculation, rugby et surtout judo et encore judo !!! Que de bons moments et aussi quelques succès avec en autre un titre national qui restera mon meilleur souvenir.

A la suite de mon baccalauréat j'ai dû faire un choix difficile soit m'engager encore plus dans le sport en envisageant une université sport étude ou laisser un peu le sport pour s'assurer un parcours professionnel. C'est ce que j'ai choisi en faisant des études de kinésithérapie me permettant de rester en contact avec le monde du sport et des sportifs.

Alors en quoi les valeurs morales et philosophiques du Budo peuvent-elles influer sur nos parcours professionnels et personnels ? Je peux dire que c'est le cas pour moi aussi bien pour ma première activité professionnelle que fut la kinésithérapie et la deuxième qui fut l'exercice de plusieurs mandats communaux et intercommunaux.

Le Judo et ses valeurs m'ont aidé dans mes choix, dans la nécessité d'en faire et de se donner tous les moyens pour y arriver (notion d'entrainement, de répétitions pour aboutir à l'objectif) Le gout de l'effort et du courage pour recommencer si on n'y arrive pas du premier coup. Le respect des autres concurrents ou collègues, le judo m'a appris le respect de l'autre y compris et surtout quand on le bat. Il faut être attentif aux autres et se demander pourquoi ils ont telle attitude et tel comportement. Le respect permet d'ailleurs l'estime de soi et la confiance en soi, deux puissants moteurs de la réussite. Alors cette réussite elle est variable d'un individu à l'autre et variable avec l'ambition que l'on a, et il faut toujours être modeste dans sa réussite car elle est relative et éphémère. Le judo m'a amené aussi à être sincère avec les autres pour dire ce que l'on veut faire et faire ce que l'on dit (surtout en politique!) Dans la gestion humaine et notamment en cas de conflit j'ai appris avec le judo à m'assurer une maitrise de moi, de mes sentiments, et de prendre le recul nécessaire pour analyser la situation avant de réagir. Il faut parfois du courage pour décider et tenir sa décision même dans la difficulté et parfois contre l'avis des autres. C'est aussi savoir reconnaitre son échec et s'en servir pour continuer à avancer et progresser.

Le Judo est une véritable école de vie, qui m'a fait grandir lors de mon apprentissage sportif et m'a donné la maturité dans ma vie professionnelle. Je dois beaucoup à mes maîtres, professeurs et partenaires. Je les remercie de tout cœur pour m'avoir permis de devenir l'homme que je suis aujourd'hui.

ANNEXE VIII: Témoignage de M. ALBERTINI François-Xavier



Figure 19 : Crédit photo : Denis Boulanger/ISKSR

La vie nous réserve des surprises et des rencontres, toujours inattendues.

Ce fut le cas avec Christian Bouleau. Nos premiers contacts se sont situés dans le cadre de nos engagements territoriaux.

Il était maire de Gien et président de la Communauté des communes Giennoises, j'étais conseiller

Municipal dans un village de la Communauté des Communes Giennoise, Saint Gondon. Je suis toujours conseiller municipal et assistant communautaire dans cette Communauté des Communes

Giennoise.

Mon arrivé dans le Giennois était avec un projet, la construction de mon Dojo. Ce qui fut fait en 2009. Depuis 2010 j'y accueille des pratiquants du giennois et aussi de différentes régions et de l'étranger.

Au fur et à mesure j'ai appris qu'il était Judoka, nous avons eu l'occasion d'échanger à ce sujet, il est d'ailleurs venu à la manifestation pour mes 50 ans de pratique en 2015. C'est là que nous avons entamé une amitié naissante à travers des points et recherches communs, chaque année il vient

au KAGAMI BIRAKI qui se déroule le 2ème samedi de janvier dans mon Dojo, lors du stage mensuel de formation des professeurs de l'école.

Maintenant, que les présentations sont faites, que m'a apporté ces décennies de pratiques ? L'étude des BUDO au sens large, a-t-elle une véritable influence sur notre construction et notre développement d'homme !?

Pour ma part je conçois notre progression en appliquant toujours ce que nous nommons dans ma discipline :

KEN NO SAN YO les trois règles d'étude.

- *SHU (tenir une promesse, protéger)
- *HA (se tenir à coté)
- *RI (séparer)

Cette règle d'apprentissage jalonne ma pratique et mon enseignement, ainsi que dans ma vie professionnelle et élective et je bâtis chaque jour mon élévation et ma progression d'homme afin de m'améliorer de polir ma pierre et être utile à nôtre société humaine.

Cette règle s'applique dans tous les Arts au Japon. Elle est l'outil de progression et nous sommes la pierre brute que nous allons tailler et rendre conforme à la meilleure version de nous-même pendant ce passage sur terre.

Alors voilà Christian, tu postules pour le 7^{ème} Dan, je pourrais dire, et plus...

Nous ne sommes plus voisins géographique, mais nous gardons toujours le contact. Alors au plaisir de se croiser sur les tatamis ou dans d'autres lieux d'études.

François-Xavier Albertini 7^{ème} Dan Shorinji Kempo Seïgido Ryu Fondateur de l'école Seïgido ryu Référent à la FFK

ANNEXE IX: Témoignage de M. COLPIN Alain



Je suis venu à la politique en appliquant une règle élémentaire du code moral du Judo : la fidélité.

Pratiquant le judo depuis de nombreuses années avec Christian Bouleau, j'ai mis un point d'honneur à respecter la parole donnée à un ami, à respecter notre amitié, à partager une vision commune du développement de notre ville.



Dans une société où l'individualisme est constamment dénoncé, où la famille ne constitue plus une cellule de référence, le code moral du judoka s'inscrit en garde-fou et permet de se fixer une ligne directrice. C'est ainsi que dès ma nomination au poste d'adjoint à la mairie j'ai repris le code moral comme leitmotiv.

Le courage de faire ce qu'il me semble juste dans mes choix me permet de rester serein et lucide, de prendre des décisions dictées par la raison....

La politesse pour exprimer au mieux mes sentiments profonds pour les autres et le respect que je leur témoigne au même titre la bienséance et la courtoisie sont des facteurs de sympathie.

La sincérité de mon engagement est sans faille et régulièrement je fais référence à CONFUCIUS : « La sincérité est la fin et le commencement de toutes choses, sans la sincérité rien n'existerait »

Le contrôle de soi n'est pas un vain mot dans le monde politique où les critiques et les méchancetés sont des pratiques courantes il est de bon ton de rester modeste dans ses actions de saluer le travail des autres.

L'honnêteté est l'expression de la rectitude, de la justice et de la sincérité dans mes fonctions d'élu.

Aujourd'hui, il est facile de constater que bon nombre de judoka se convertissent à la politique et les vertus allouées par notre code moral n'en est sûrement pas étranger.

Alain COLPIN

Ceinture noire 4^{ème} dan, enseignant et président de l'ASGien Judo JuJitsu (450 licenciés) depuis 24 ans, conseiller municipal et communautaire, adjoint au Maire.